



Éditorial

Les premières mesures du nouveau ministre

La nomination du nouveau gouvernement le 18 mai et les premières déclarations faites par le nouveau ministre de l'Éducation Nationale, Xavier DARCOS, apportent **des informations importantes et qu'il convient de décoder.**

Tout d'abord, l'annexion du ministère de la Fonction Publique au grand "ministère des Comptes" indique que **le nombre de fonctionnaire deviendra une variable importante d'ajustement du budget de l'État.**

Bien entendu, les personnels de l'Éducation Nationale, qui représentent près de la moitié du total des fonctionnaires de l'État, ne seront pas épargnés.

On peut également s'étonner de l'absence de ministère ou même d'un secrétariat d'État à l'Outre-Mer qui recouvre des réalités très diverses et des situations particulièrement complexes.

Le Ministre a commencé à recevoir les organisations syndicales et les partenaires du système éducatif, et **la FAEN a bien entendu demandé à être reçue.**

Mais l'expérience nous a montré que des rencontres, si elles restent formelles et sans véritable écoute, ne débouchent pas sur grand chose de constructif pour le système éducatif, ses élèves et ses personnels.

C'est pourquoi nous sommes très attentifs aux **premières intentions affichées et décisions concrètes** annoncées par Xavier DARCOS :

- Avoir pour tous les élèves la même ambition et les mêmes exigences... **L'excellence doit être la même partout et pour tous ;**
- L'assouplissement de la **carte scolaire ;**

- **L'établissement doit devenir l'échelle de référence** car c'est le niveau que les parents connaissent ;
- Des **études dirigées** seront proposées dans tous les établissements ;
- **Chaque enfant handicapé** doit pouvoir faire valoir son droit à être scolarisé en milieu ordinaire ;
- **Les enseignements artistiques et sportifs** seront développés ;
- L'école enseigne aussi **des références, des univers, des valeurs, une morale ;**
- Il faut éveiller les vocations pour chaque élève et que **ses choix soient réversibles ;**
- **Les droits des familles** seront reconnus, respectés, étendus ;
- **Les professeurs** doivent bénéficier pleinement de la **liberté pédagogique** et du **respect de leur "protection statutaire" ;**
- Une concertation portant sur la **revalorisation de la condition enseignante** (statut, rémunération, conditions de vie, organisation du service) sera organisée avant l'été.

Ajoutons également que si la mise en place d'un "**service minimum**" dans les transports a été largement relayée par les médias, **sa création à l'Éducation Nationale est également envisagée.**

Les confédérations et unions de syndicats reçues par le Président ont été très discrètes sur le sujet pourtant évoqué avec elles. **Il ne sera pas facile au Gouvernement de modifier le fragile équilibre continuité du service public / respect du droit de grève sans porter atteinte à ce dernier.**

Sur tous ces sujets, la FAEN et ses syndicats membres ont déjà avancé de nombreuses propositions.

La balle est donc dans le camp du Gouvernement.

Marc GENIEZ

Difficultés de santé des personnels

Avec un an de retard sur le calendrier initialement prévu, le décret concernant « l'adaptation du poste de travail de certains personnels enseignants, d'éducation et d'orientation » est enfin paru.

Outre la création de « postes adaptés », il prévoit aussi l'aménagement du poste de travail.



Postes adaptés :

Les dispositifs de réadaptation et de réemploi disparaissent définitivement et sont remplacés respectivement par des **postes adaptés** dits « de courte ou de longue durée », la « **courte durée** » étant **d'un an renouvelable dans la limite maximale de 3 ans**, et la « **longue durée** » étant de **4 ans renouvelables** sans limite indiquée.

Les collègues sollicitant un poste adapté, qu'il soit de courte ou de longue durée, doivent établir un **projet professionnel** qui servira de base au suivi de leur dossier.

La **gestion** des deux types de postes adaptés est désormais **dévolue à l'académie** d'origine, quel que soit le lieu d'exercice.

Les collègues actuellement en réadaptation ou en réemploi voient leur situation prise en compte différemment.

La période déjà effectuée en réadaptation est prise en compte comme effectuée en poste adapté de courte durée.

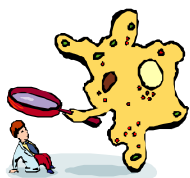
Les agents affectés à titre définitif au CNED dans le cadre du réemploi ne verront pas leur situation remise en cause.

Aménagement du poste de travail :

Diverses mesures peuvent être prises suivant les cas individuels, dont un allègement de service. Il peut se cumuler avec un temps partiel (sauf mi-temps thérapeutique).

La prise en charge des personnels confrontés à des difficultés de santé doivent répondre aux besoins (moyens et postes en nombre suffisant) et s'accompagner d'une véritable politique de prévention.

Premières préoccupations des parents



Le 24^{ème} «observatoire des parents d'élèves» (PEEP) a réalisé son étude annuelle sur les principales préoccupations des parents d'élèves.

La violence à l'école, bien qu'en léger recul, reste perçue comme l'une des difficultés majeures. L'éducation, la responsabilisation des parents et l'augmentation du nombre des surveillants constituent, par ordre décroissant, les solutions préconisées par les parents.

Les difficultés scolaires, le niveau insuffisant des élèves à la sortie du système éducatif et l'absence de débouchés professionnels (46 % des parents sont préoccupés par le risque de chômage pour leur enfant) constituent les autres préoccupations.

La réforme des méthodes de lecture, il est vrai fortement relayée par les médias, est la plus importante aux yeux des parents, devant la note de vie scolaire.

Enfin, pour 26 % des personnes interrogées, les mesures à mettre en place porteraient sur «**le respect, la discipline et la tolérance**» ainsi que sur la communication entre parents et enseignants

Soutien parental

Lors du Congrès national de son organisation



auquel le SNCL était invitée, la présidente de la fédération des parents d'élèves

PEEP a déclaré : «*Il y a un geste fort envers tous les enseignants : il faut qu'ils sachent que nous, parents, sommes à leurs côtés et que nous leur faisons confiance*».

Elle a également affirmé qu'il lui semble essentiel «*de revaloriser le métier d'enseignant*» et de mieux «*reconnaître sa fonction*».

Un soutien qui sera apprécié des personnels.